Les transformations de la place de la Gare

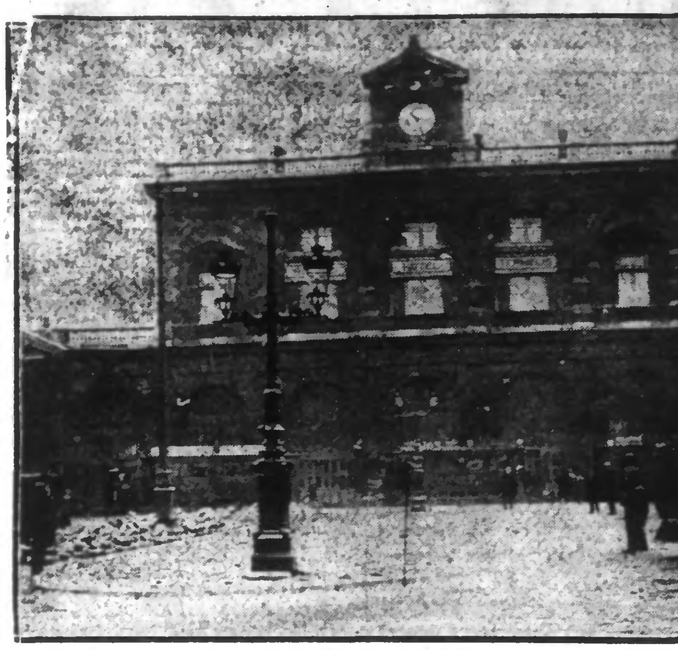

Le nouveau refuge pour piétons en installation au centre de la Place de la Gare

La traversée de la place de la Gare en son état actuel ne laisse pas que d'être assez dangereuse pour les piétons.

Dans le but d'améliorer les risques que courent les voyageurs se rendant à la Gare, ou en sortant, la Municipalité fait établir en ce moment un refuge pour piétons. On peut voir l'état des travaux dans la photographie ci-dessus.

Les fraudeurs n'ont pas de chance

LA MAIN DU GENDARME

Pandore a une main de fer et du flair. Un gendarme ayant remarqué rue des Ponts de Comines, un gaillard qui semblait vouloir écouler de la marchandise en se dissimulant, s'approcha du quidam. Celui-ci prit la fuite, sauta dans un tramway lancé à toute vitesse.

Pandore ne se découragea pas, il sauta dans le tramway qui suivait et arrivé place de Tourcoing, cueillait son fugitif, frais comme une rose à la descente de son tramway.

Le délinquant — car il y a délit — est un certain Rémy Dersecle, garçon boucher, 49, rue de l'Epeule, à Roubaix. Il avait sur lui 32 paquets de tabac belge.

LE FLAIR DES POLICIERS

De leur côté les agents de sûreté Duez et Colin, passant hier vers 13 heures, rue de l'Eglise Saint-Louis, eurent leur attention attirée par un individu suspect. Invité à exhiber ses papiers, le quidam sortit un paquet de tabac belge.

Flairant qu'ils avaient affaire à un fraudeur, les policiers le fouillèrent et trouvèrent sur lui, 13 paquets de 250 grammes de tabac de contrebande, qu'il dissimulait dans une ceinture autour de son corps. Il s'agit d'un nommé Henri Deleville, 32 ans, colporteur, 34, rue de l'Eglise Saint-Louis.

Ces deux fraudeurs ont été mis à la disposition des Contributions Indirectes, puis déférés au Parquet.

UN ENERGUMENE

Au cours de l'avant-dernière nuit, le sieur Léon Galet, 25 ans, aide-comptable, 67, rue Paul-Lafargue, se trouvant en état d'ivresse se présentait à la porte d'un café du centre. Comme on refusait de lui ouvrir, l'ivrogne donna des coups de pied dans la porte.

Le cafetier étant intervenu, le poivrot fit le geste de sortir un revolver de sa poche. Aussitôt mis hors d'état de nuire et conduit au commissariat central, Galet fut trouvé porteur d'un revolver. Il sera déféré au Parquet pour ivresse, port d'arme prohibée et dommages à la propriété d'autrui.

PETITES NOUVELLES

Une chute dans l'escalier. — Mme Odile Duriez, 195, rue de Paris, est tombée si malencontreusement dans son escalier qu'elle est à l'hôpital Saint-Sauveur, avec une fracture du crâne. Son état est considéré comme grave.

Attention aux autos. — M. Louis Leroy, 65 ans, retraité de la Manufacture des tabacs, demeurant à Marcq-en-Barœul, 205, rue Pasteur, traversait, vers 13 h. 15, le boulevard Carnot, à hauteur de la rue de la Clef. Arrivé au milieu de la chaussée, il vit une auto venir sur sa droite. Le vieillard recula et fut happé par l'auto de M. Fernand Demeuve, 170, boulevard de la République, à La Madeleine, qui arrivait en sens inverse. Dans sa chute, M. Leroy se fit des contusions dans la région lombaire et à la jambe gauche. Il a été reconduit par l'automobiliste, chez sa fille qui habite rue Détournée.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

LA PREMIERE ASSEMBLÉE DE L'AMICALE FÉMININE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL

Près de 300 femmes qui comptent de nombreuses années de service dans les divers établissements de la ville se trouvaient réunies hier, à 10 heures, en la salle des ventes de la Chambre de Commerce, pour la première assemblée de l'amicale féminine des médaillées du travail.

Cette assemblée était présidée par Mlle Marie Veisse, présidente, entourée des membres de la Commission : Mmes Catherine Degand, Louise Véno, Sophie Herbaut, Marguerite Vaisse, Louise Deboosère.

En ouvrant la séance, Mlle Veisse constate le magnifique essor qu'a pris la section, malgré de difficiles débuts. De dévouées personnes se rencontrèrent heureusement et prêtèrent leur concours efficace. Cela permit à l'Association de s'affirmer. A celles-ci Mme la présidente adresse ses remerciements, ainsi qu'à la Commission de la section des hommes. Mlle Veisse n'oublie pas la Chambre de Commerce qui a bien voulu accorder l'hospitalité à la Société, pour cette première assemblée, et le Consortium de l'industrie textile pour son aide pécuniaire.

Un délégué du Consortium donne lecture des statuts, puis les commente. Au sujet de la campagne menée en faveur des vieux serviteurs et comme suite aux vœux émis dans toutes les assemblées des médaillés du travail, pour la réforme de la loi sur les Assurances sociales, il déclare que le ministre du Travail, M. Loucheur, vient de promettre que satisfaction serait donnée aux vieux serviteurs.

Il annonce que passé le 31 mars le groupement n'acceptera plus de médaillées du travail faisant partie de promotions anciennes. Les 52 adhérentes ayant plus de 40 ans de présence dans une même maison toucheront une allocation de 20 francs par mois ; celles ayant plus de 50 ans de service recevront tous les mois 40 francs.

Mlle Veisse remercie le délégué du Consortium de son exposé, puis a lieu la remise des premières allocations aux médaillées ayant 40 et 50 ans de présence et dont nous donnons ci-dessous la liste des bénéficiaires :

Mmes Elise Verquin, Catherine Teillier, Victorine Prouvost, Honorine Lecomte, Zoé Lorthioir, Bélanie Hertelei, Victoire Duquesne, Irma Duquenne, perçoivent la somme de 30 francs.

Mmes Floribonne Bury, Melvina Duquenne, Define, Defrance, Devogèle, Ferralle, Henno, Lepers, Moreau, Pollet, Pollet Flore, Six, Vanoverfeld, Caleau, Delbaye, Féret Samays, Mesmont Vleminck, Vermeulen, Baure, Delbroucq, Florin Mesure, Vandamme, Colonne, Nutte, Courtray, Bosschen, Bocquet, Hauttekins, Veisee, Scheck, Decombrey, Latuys, Rose, Beur, Blanchard, Chevallet, Dorps, Delbaye, Floriu Angèle Descamps, Demeyer, Carrette, Huynen, Vanoverbel, Blayez, Duhamel, Delpierre, Lezy, Dutoit, perçoivent la somme de 40 francs.

A partir du 1er Janvier, la Fédération des Syndicats Médicaux a décidé de porter le tarif minimum à ROUBAIX et la banlieue à 15 francs. Le prix de la consultation reste fixé à 12 francs.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir, lundi à 7 heures très précises, réunion du Comité pour l'élaboration des prochaines fêtes.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons, autos capitonnés. Garde-meubles. — H. DAEL. — Vidanges. Rue Blanchemaille, 42, ROUBAIX. — Tél. 3440.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition partielle au local pour : les premiers ténors, lundi 7 ; les seconds ténors, mardi 8 ; les barytons, mercredi 9 ; les basses, jeudi 10, à 7 heures précises et répétition générale vendredi 11 à 7 h. 30.

Ulcères-Variqueux

et tous les ulcères anciens ou récents, sans graisse ni pommade, soulagement rapide et garanti par les plantes ou argent remboursé. Demandez-nous de prouver sur place. Herboristerie
BONTE TOURCOING-FRESNOY
315, rue du Blanc-Seau, 315

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Robert Glorieux, rue Decrême, 223, cour Bonte Papillon, 2. — Raymond Blommaert, rue Delespaul prolongée, 28. — Jacqueline De Clechi, rue Carpeaux, 72. — Emile Destailleur, rue Beauregaert, 30, cour Carpentier, 7. — Roger Nollet, rue Turgot, 156, cour Roose, 8.

Décès. — Jules Boone, 70 ans, rue Victor Delannoy, 20. — Louis Voleur, 70 ans, de Marcq-en-Barœul. — Philomène Duquennoy, 81 ans, Vve Prouvost rue Claude Lorrain, 19 — Gervais Vanwynsberghe, 76 ans, rue Galvani, 55. — Elise Benoist, 65 ans, ép. Lepers, rue Corneille, 7. — Madeleine Lepers, 19 ans, rue d'Alger, 33. — Hippolyte Delattre, 6 ans, rue Duguesclin, 18.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres. Démarches, Organisation complète de Convois. Téléphone : 3-06.

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Grimonpont de service à la carrière Dubrulle, ont arrêté les nommés Ruscart Floris, âgé de 19 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue des Longues Haies 291, à Roubaix et Desbonnet Clément, âgé de 20 ans, manœuvre, demeurant même rue n° 64, cour Bernard, qui portait ensemble 41 kilos de tabac de prove-

Conduite à la gendarmerie les deux fraudeurs ont été transférés à la maison d'arrêt de Lille.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux Colles du Nord, Jules Pillois, 40 ans, berliveur, plaie infectée du médius gauche, 12 jours. — Aux Cuirs Listés du Nord, Gaston Van Wambecke, 30 ans, batteur, entorse sacro lombaire, 10 jours. — Dans un chantier à L. Duquesnois, Joseph Walleck, 50 ans, maçon, entorse à l'articulation de l'épaule gauche, 12 jours. — A la Lainière, Jeanne Gillis, 14 ans bacleuse, contusion profonde à la face dorsale de la main droite, 15 jours. — Dans un chantier à J. Rasson, Appolinaire Hellir, 19 ans, manœuvre, choc de l'estomac, contusion du thorax, 12 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Amédée Blomme, 44 ans, tisserand, contusion profonde et plaie contuse du gros orteil droit, 3 semaines. — Même usine, Julie Landouar, 27 ans, caneteuse, piqûre infectée de l'index gauche, 10 jours. — A la Ruche Gabrielle Desmedt, 21 ans, bobineuse, plaie au pouce droit, 15 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Louis Hubaut, 29 ans, couvreur, brûlures à la main gauche par l'essence enflammée, 12 jours. Même usine, Sophie Duquesnoy, 64 ans, tisserande, entorse du pied droit, 30 jours. — Au tissage Tiberghien, Edouard Haeners, 28 ans, monteur, plaie infectée du médius droit, 10 jours. — A la Lainière, Pauline Dewitte, 45 ans, soigneuse, plaie linéaire infectée du gros orteil droit, 12 jours. — Le charretier Jules Simons, 51 ans, au service de M. Tiberghien, contusion du mollet gauche en poussant la roue de son tombereau, 10 jours. — A l'usine Kuhlmann, SergeOrschapowski, 29 ans, manœuvre, brûlure de la paume à la main droite, 10 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Salingue Carbon, 30 ans, tisserande, plaie infectée du pouce gauche, 12 jours. — Aux Colles du Nord, Fernand Bucson 16 ans gardien de séchoir, contusion du coude gauche en tombant, 30 jours. — A la Lainière, Florence Deryck, 40 ans, soigneuse, plaie contuse du gros orteil gauche avec hématome et gros œdème, 15 jours. — A l'usine Dhalluin-Lepers, Armand Berthe, 40 ans

homme de peine, brûlure du poignet gauche, 10 jours. — A la ferme Truffaut, Pierre Cauclère, ? ans, vacher, est tombé du grenier à fourrages, contusions multiples du poignet droit, de l'avant bras gauche et à l'omoplate, 10 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Maria Vandenbussche, 40 ans, tisserande, plaie et contusion de la main droite, 11 jours. — A la Ruche, Théophile Houtekins, 65 ans, homme de peine, entorse médio carpienne droite, 10 jours. — A l'usine Kuhlmann, George Van Houcke 21 ans, manœuvre, contusion du poignet gauche, 10 jours. — A l'usine Leclercq-Dupire, Marie Houquert, 14 ans, voyageuse, luxation de l'auriculaire gauche, 10 jours.

OPÉRATIONS DU COMMISSARIAT DE POLICE EN 1928. — Nous donnons ci-dessous le compte rendu des principales opérations effectuées par le commissariat de police pendant l'année qui vient de s'écouler.

En plus du courrier quotidien de la mairie, qui n'est pas inférieur à 5.000 pièces, 6.300 dossiers ou pièces nécessitant enquêtes, rapports ou procès-verbaux, ont été reçus de la Préfecture, du Parquet et des cabinets d'instruction.

Au bureau des étrangers, il a été reçu ou enregistré 4.964 cartes d'identité, qui ont été délivrées aux intéressés ; 425 récépissés de première demande de carte ont été établis ; 465 dossiers de demandes ont été transmis à la Préfecture ; 539 bordereaux de pièces nécessitant « réponse » ont été retournés à la Préfecture après objet rempli.

Au service de la population, il a été enregistrégistré 559 changements de résidence français, 399 changements de résidence étrangers. Il a été délivré 973 feuilles d'immatriculation d'étrangers et 4.500 certificats de résidence ont été établis.

Le service de police a dressé 260 contraventions, se répartissant comme suit : défaut d'éclairage à auto ou vélo, 60 ; défaut d'affichage des prix de vente, 27 ; défaut de carte d'identité, 5 ; circulation en vélo sur les trottoirs, 44 ; défaut de collier à un chien, 1 ; marandage de récoltes, 10 ; tapage nocturne, 2 ; stationnement sans nécessité, 3 ; ivresse publique, 49 ; embarras de la voie publique, 1 ; défaut de plaque de contrôle, 1 ; jet d'immondices, 4 ; violences et injures, 32 ; couper un convoi funèbre, 1 ; uriner sur la voie publique, 1 ; construction sans autorisation, 9 ; divagation d'animaux, 2 ; mauvaise tenue de registre de logeurs, 2 ; excès de vitesse, 2 ; infraction à la fermeture des colombiers, 1 ; défaut de plaque d'identité à vélo, 1 ; défaut de visa à feuille d'immatriculation, 1.

Il a été procédé, d'autre part, à 38 arrestations, qui ont été maintenues par M. le Procureur de la République, se répartissant comme suit : vols, 18 ; outrages publics à la pudeur, 5 ; infraction à un arrêté d'expulsion, 6 ; abus de confiance, 1 ; excitation de mineures à la débauche, 4 ; vagabondage, 1 ; usurpation de fonction et rébellion, 1 ; mendicité, 1 ; contrainte par corps, 1.

En dehors de ces affaires, 72 individus ont été poursuivis pour délits divers, mais laissés en liberté provisoire, en raison de leur justification de domicile certain, mais ont comparu devant le Tribunal correctionnel de Lille.

Le poids du pain a donné lieu à un procès-verbal, pour vente au-dessus de la taxe ; celui des sacs de charbon n'a relevé aucune infraction.

M. Brun, commissaire de police, a procédé à 18 prélèvements de lait (chiffre fixé par la Préfecture) ; 5 de ces prélèvements ont été reconnus mouillés ou écrémés.

Tourcoing

BUREAUX : RUE NATIONALE 15 (Téléphone 9.85)
DÉPOT DE VENTE : 50, RUE MOTTE (En face du Conditionnement)

COMITÉ LOCAL DE PRÉSERVATION ANTITUBERCULEUSE

Sous la rubrique : « Vendre le timbre antituberculeux : une bonne action ? Non, un bon métier ! », un journal de Paris prétend que les intermédiaires qui se chargent de la vente du timbre antituberculeux touchent pour ce faire une commission de 30 %. Le comité local tient à faire savoir à la population que pas un de ces membres et pas un de ceux qui ont vendu des timbres à Tourcoing n'ont touché un centime de commission. Renseignements pris par lui au service intéressé de la Préfecture, aucun des comités locaux du département du Nord n'a d'ailleurs reçu au versé la moindre ristourne sur le produit de cette vente.

ESTOMAC
Foie-Intestin

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissement, douleurs dans le creux de l'estomac, dans le bas des côtes, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves, cauchemars, manque d'appétit, constipation ou selles trop abondantes. Soulagement garanti ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place. Herboristerie
BONTE TOURCOING-FRESNOY
315, rue du Blanc-Seau, 315

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES

Le paiement de l'allocation d'assistance (mois de décembre), aura lieu mardi 8 janvier, au siège du Bureau de Bienfaisance, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h. Se munir de la carte d'identité.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Les entrées du 31 décembre 1928 au 5 janvier 1929 ont été en kilogrammes de, savoir : laine peignée, 575.031 ; laine filée, 178.829 ; blousses et laines diverses, 195.143 ; coton, 35.594 ; nombre de lots, 835 ; totaux quotidiens, 984.597 ; conditionnements, 2.370 ; tirages, 487 ; dégraissages, 12.

CHARRETIERS CAMIONNEURS

Le meilleur velours et le moins cher se trouve
Au Calvaire, Maison DEQUIN-LANGLAIS
On fait sur mesure

SPORTS ET JEUX

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — La grande tombola, autorisée par arrêté préfectoral du 30 mai 1928, au profit de la caisse de secours de la F.N.C.R. comprendra comme lots : une automobile d'une valeur de 15.000 francs, des bicyclettes, meubles, services de table ; des paniers de champagne, des livres, des stylos, des parfums, des fourrures, robes et manteaux, etc., etc. —

Le tirage de la tombola a été irrévocablement fixé au 24 janvier prochain. On se procure des billets, au siège café Gambrinus, Grand'Place, café de l'Industrie, 2, place Hôtel de Ville et chez tous les membres de la commission de la F.N.C.R. Prix 1 franc.

Brasserie Coopérative du Tilleul

PRIX DES BIÈRES 1e
en bouteilles, 0 fr. 85 net ;
en fûts, 95 fr. l'hecto avec ristourne.
On devient actionnaire en versant 25 francs.

ÉTAT-CIVIL

Naissances : Gaston Haustrate, 72, rue Dupuytren ; Lucette Terrie, 274, rue A.-Testelin ; Monique Tonneau, 35, rue Kléber.

Décès : André Desseaux, 5 jours, avenue du Cimetière-Principal · Gérard Courtois, 2 ans et 3 mois, 122, rue Nationale.

Reins -- Vessie -- Voies Urinaires

Douleurs d'uriner avant, pendant ou après, urine avec filaments difficultés d'uriner avec grande douleur, urines sanglantes, troubles à mauvaise odeur, purulente, coliques néphrétiques, pierre, gravelle. Garantit le soulagement par les plantes ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place. — Herboristerie
BONTE 315, rue du Blanc-Seau, 315
TOURCOING-FRESNOY

HALLUIN

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Olga Wulgaert rue de la Lys. — Rolande Vandeputte, 29 rue Edouard-Vaillant.

Décès. — Maria Duterte, 41 ans, rue Turbigo. Charles Maertens, 75 ans, chemin des Trois-Cailloux. — Louis Saint-Venant, 76 ans, chemin de Tournai, 134.

MOUVAUX

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Les pensionnés des retraites ouvrières et paysannes sont invités à se présenter, le plus tôt possible, à la mairie, premier étage, guichet 5, munis de leur titre de retraite pour la signature de leur certificat de vie.

ETAT CIVIL. — **Naissance.** — Denis Mauricetre, rue de Lille, 21.

Décès. — Benoit Angèle, 35 ans, ménagère, 16 ter, rue de Tourcoing.

BONDUES

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE. — Il a été enregistré, dans le courant de l'année 1928 : 53 naissances, 29 mariages et 42 décès.

ETAT CIVIL. — *Décès* : Ghislaine Frenoy, 2 mois, au Moulin Cardon.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

IMPOT SUR LE REVENU. — Des formules de déclarations pour impôt général sur le revenu, sur les bénéfices industriels et commerciaux, pour la taxe d'apprentissage et avoirs à l'étranger, sont à la disposition des habitants, à la mairie.

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE. — Au cours de l'année 1928 il a été enregistré, à

l'Etat Civil : 6 transcriptions d'actes de décès ; 45 mariages ; 6 reconnaissances d'enfants naturels ; 72 naissances d'enfants vivants ; 3 morts-nés ; 48 décès, dont cinq enfants de moins d'un an.

RECENSEMENT DES ETRANGERS. — Le recensement des étrangers en résidence dans la commune au 1er janvier 1929, a donné les résultats suivants : Belges, 982 ; Espagnols, 2 ; Hollandais, 4 ; Italiens, 4 ; Polonais, 6 ; Tchèque, 1. — Au total : 999 étrangers.

ETAT CIVIL. — *Naissances* : Roger Bogaert, sentier Ottevaere, 9 ; Germain Libbrecht, rue du Berquier, 66 ; Jacques Wyseur, 205, rue de Tourcoing ; Cécile Depoortère, contour de l'Eglise, 1.

Publications : Adrien Lazoore, garçon boucher à Tourcoing et Bertha Dufourmont, ourdisseuse.

RONCQ

CONCERT DES A. C. DU CENTRE. — La commission rappelle que le grand concert annuel donné par le Cercle Molière, au profit de la caisse de secours des A.C. Veuves et Orphelins, aura lieu dimanche 20 janvier, à 17 h., à la salle de spectacles, rue de la Latte.

Les tickets d'entrée seront mis en vente à partir du dimanche 13 janvier, au siège « Café de la Tête d'Or ».

ARMENTIERES

UN TRAIN EN PANNE

Dimanche, vers 18 h. 30, le train 2414, venant de Berguette et arrivant à Armentières, à 18 h. 35, se trouvait en gare d'Erquinghem lorsque le mécanicien constata qu'il ne pouvait gagner la gare d'Armentières avec son convoi, n'ayant plus assez d'eau. La locomotive fut donc détachée pour se rendre sans le train au réservoir d'Armentières, où elle s'alimenta. Les voyageurs durent donc faire une pause de 30 minutes dans les wagons non éclairés en gare d'Erquinghem. Quand le train arriva en gare d'Armentières, les correspondances pour Lille-direct aisi que pour Nieppe, Steenwerck, etc. étaient parties.

HAZEBROUCK

L'INAUGURATION DU MONUMENT LEMIRE ET DU JARDIN PUBLIC

La Commission spéciale chargée de préparer les fêtes de l'inauguration du monument de M. l'abbé Lemire et du Jardin public, fêtes fixées au dimanche 14 avril, s'est réunie samedi soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Paul Everwyn.

Etaient présents MM. Henri Bonte, maire ; Rooses, Lernout et Delattre, adjoints ; les présidents et directeurs des sociétés locales, notamment MM. François Hoguet, président du Cercle de l'Orphéon ; Plancke, président de la Société des Jardins ouvriers de la rue de Merville.

La Commission a étudié le programme de la journée. La Municipalité se propose d'inviter un des membres du Gouvernement à présider aux diverses cérémonies.

Un grand banquet populaire est prévu, auquel prendront part les délégués des sociétés de jardins ouvriers.

On sait que le monument de l'abbé Lemire se dressera sur un tertre non loin de sa maison à l'ombre du clocher Saint-Eloi. Le Jardin public qui sera inauguré le même jour recevra une décoration grandiose.

La soirée sera marquée par des concerts, des illuminations et un feu d'artifice.

Comme on voit, la population d'Hazebrouck s'apprête à célébrer avec éclat la mémoire de celui qui fut son insigne bienfaiteur.

DUNKERQUE

DES ENERGUMENES SONT RECHERCHES

Au cours de la nuit dernière, M. Auguste Blagy, directeur du Nouvel Hôtel, 16, rue Clémenceau, a entendu un bris de glace dans son immeuble. Il a tenu à se rendre compte de ce qui passait et a constaté que deux individus avaient pénétré dans le couloir de son établissement et cassé une glace d'une valeur de 300 francs.

M. Blagy a porté plainte contre X et Z pour bris de clôture.

LES DETTES A THÉMIS

Nous avons que le journalier Léopold Caplain, 28 ans, avait été arrêté en vertu d'une contrainte par corps, l'obligeant à faire 40 jours de prison. Cet individu n'avait pas voulu régler une somme de 235 fr. 35, montant des frais à payer au sujet d'une condamnation à trois mois de prison qu'il avait encaissée pour bris de clôture et violation de domicile.

LES POCHARDS

Un terrassier qui chantait dans la rue, M. Aimé Barret, 38 ans, domicilié, à Saint-Pol-sur-Mer, 110, rue Etienne Dolet, a été ramassé par la gendarmerie qui l'a verbalisé pour ivresse manifeste et conduit au Commissariat central de police où il a été enfermé au violon municipal.

DOUAI

LA FUGUE D'UNE POLONAISE

Des ouvriers agricoles polonais voyaient arriver samedi soir dans la ferme où ils travaillent à Cuincy, une de leurs compatriotes.

Cette femme leur raconta qu'elle s'appelait Marguerite Modna, qu'elle venait de Rieulay et qu'elle était âgée de 17 ans. Comme elle paraissait beaucoup moins jeune et semblait divaguer, la Municipalité de Cuincy avisa la gendarmerie de Douai de la présence insolite de cette étrangère.

Marguerite Modna, amenée dimanche matin à la gendarmerie, fournit, tantôt en langue polonaise, tantôt en mauvais français, des explications si embrouillées qu'on la considéra comme folle et qu'on songeait à la diriger vers l'Asile départemental d'Esquermes.

Comme la malheureuse s'était refusée à prendre aucune nourriture depuis la veille, de braves gendarmes beaucoup plus enclins à la pitié que ne le prétend le dicton lui apportèrent un grand bol de café chaud et bien sucré.

Marguerite but avec avidité, elle se renferma ensuite dans un mutisme absolu et attendit avec résignation qu'on eut statué sur son sort.

L'adjudant Desmons avait cependant des doutes sur l'authenticité de l'état-civil de sa pensionnaire et il fit prendre des renseignements dans plusieurs communes de l'arrondissement. Il apprit ainsi dans le courant de l'après-midi qu'une disparition venait d'être signalée à Fenain.

Deux heures après, le Polonais Stéphan Pinczak, domicilié à Fenain arrivait à Douai pour réclamer la vagabonde qui n'était autre que sa belle-fille.

Il présenta des papiers en règles établissant qu'elle ne s'appelait pas Marguerite Modna, mais Sophie Csotka. Elle comptait 28 printemps et non 17. L'homme ajouta que Sophie avait subi une opération grave à la tête et qu'il en était resté chez la malade une certaine amnésie plus complète par les grands froids.

Toute heureuse du dénouement de cette aventure, la jeune femme put regagner Fenain en famille après avoir promis de ne plus tenter de nouvelle fugue.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Gennin Leclercq, domicilié dans un baraquement chemin des Vaches, au hameau de Frais-Marais. Le feu a été communiqué au plancher par un morceau de charbon enflammé tombé du poêle. Le sinistre qui fort heureusement n'a occasionné aucun dégât important a été conjuré à l'aide de quelques seaux d'eau.

L'INDÉSIRABLE POLONAIS

Le Polonais Théophile Pewlk, mineur à la Clochette, a reçu notification d'un arrêté d'expulsion le concernant : il devra quitter le territoire français avant le 13 janvier courant.

LA MAIN LESTE

Sous ce titre nous avons relaté que M. Eugène Delarue, secrétaire adjoint de l'Union départementale des syndicats unitaires avait été frappé par M. Henri Selvez, de Valenciennes. Le militant communiste nous fait savoir que cette brutalité n'a pas été provoquée par une discussion. Il affirme avoir été victime d'une agression préméditée.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBY

MAUVAIS MENAGE. — Victoria Dhinnin, femme Mohamed Ould Scière, 24 ans, ménagère, demeurant chemin du Halage, a porté plainte contre son mari qu'elle accuse de l'avoir frappée et menacée d'un revolver chargé. A l'appui de ses déclarations la jeune femme a remis l'arme à la gendarmerie. Interrogé Mohamed proteste contre les accusations de sa femme. Il prétend ignorer la provenance du revolver trouvé dans ses vêtements par son épouse.

AYEZ L'ŒIL SUR VOS VELOS. — Lahunc ben Ahmed, 28 ans, manœuvre, demeurant rue de la Gare à Pont-de-la-Deûle, avait déposé sa bicyclette dans un garage de l'usine des produits chimiques. Quand il voulut la reprendre, après son travail, il constata que la roue arrière de la machine avait été volée. La gendarmerie enquête.

LAMBRES

JEUNE VAGABOND. — Emile Mory, 17 ans, chiffonnier, avait assez de la vie de famille, il quitta voici quinze jours le domicile paternel, chemin des Eclichettes, et depuis ne voulut point le réintégrer. Rencontré errant sans ressources le jeune Mory a été arrêté et déféré au Parquet sous l'inculpation de vagabondage de mineur.

LANDAS

DES PIERRES CONTRE LES TRAINS. — Des pierres ont été jetées sur l'express de Dunkerque à Metz alors qu'il passait sur le territoire de la commune. Une glace a été brisée et le voyageur qui se trouvait dans le compartiment a relaté l'attentat en arrivant à Valenciennes. La gendarmerie s'est rendue à Landas pour y rechercher l'auteur de ce méfait.

VALENCIENNES

UN GITE

La police a arrêté hier matin, sur la place d'Armes la nommée Marie Vilcot, 18 ans, sans domicile fixe, qui se trouvait en état de vagabondage.

Elle a été mise à la disposition du Parquet.

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

Au cours de la journée d'hier, des procès-verbaux ont été dressés par les agents de la police municipale contre L. D., cité Lenne, pour défaut d'éclairage et de plaque d'identité à sa bicyclette ; contre A. C., rue de l'Industrie, à Anzin, pour ivresse ; contre P. J., à Anzin, pour numéro illisible à son automobile.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

HERGNIES

UNE AFFAIRE DE VOL QUI REBONDIT. — En octobre 1928, une plainte avait été déposée à la gendarmerie, au sujet d'un vol de madriers commis à Vieux-Condé au préjudice de la Compagnie d'Anzin. Une enquête avait été faite en ce moment, mais n'avait pas abouti.

A la suite de renseignements parvenus récemment à la gendarmerie de Condé, l'enquête fut reprise et elle vient d'aboutir à l'arrestation du coupable. Un sieur Decout, journalier, demeurant rue Marceau, à Hergnies, au domicile duquel une perquisition faite par les gendarmes permit de découvrir les planches cachées dans le grenier. Decout a été déféré au Parquet de Valenciennes.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CARTIGNIES

LE VOL DES 145.000 FRANCS

A propos du vol de 145.000 francs commis chez les époux Heutecœur-Dupont, fermiers à Cartignies, M. Jacques, juge d'instruction, attend toujours les renseignements demandés en province par commissions rogatoires, notamment à Paris et dans le Midi de la France.

Il est infiniment probable que cette affaire aura son épilogue devant le Tribunal correctionnel à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février.

S'il n'existe pas d'aveux, il résulte du dossier que les charges sont suffisantes pour que M. le juge d'instruction renvoie l'affaire devant le Tribunal correctionnel.

La bonne foi de M. Dewilde qui changea le bon de 10.000 francs volé a toujours paru évidente. Les renseignements recueillis sur lui ont été favorables et c'est pour cette raison qu'il n'a pas été inquiété davantage.

Il n'en est pas de même de M. Renquin, le voleur présumé, lequel ne jouit pas auprès du public de la même sympathie. Y a-t-il une tierce personne dans cette mystérieuse affaire ? On ne le saura sans doute jamais.

En résumé, nous pouvons conclure que M. Renquin sera traduit devant le Tribunal correctionnel, les charges relevées contre lui étant suffisantes pour déterminer M. le juge d'instruction à prendre cette décision.

Au Tribunal de dire si les preuves sont suffisantes pour prononcer une condamnation.

EN BELGIQUE

MENIN

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil, qui s'est réuni sous la présidence de M. Debunne, bourgmestre, a émis un avis favorable sur la demande d'organiser un service régulier d'autobus entre Menin et Ypres, par M. Gallo, à Gheluwe.

— Il a décidé d'acquérir les terrains nécessaires à l'agrandissement du cimetière communal. — Une ouverture de crédit d'un million sera demandée au crédit communal pour payer les traitements et accorder les subsides à la commission d'assistance. Cette somme sera prélevée sur le montant de 1.040.000 fr. que la ville de Menin est en droit de percevoir du chef de quote-part dans certaines contributions de l'État.

PRESTATIONS MILITAIRES. — La commission chargée d'effectuer le recensement et le classement des chevaux et voitures existant en cette ville, commencera ses opérations le 15 janvier prochain et les poursuivra les jours suivants.

L'ÉLECTRIFICATION DES CHEMINS DE FER VICINAUX. — La Société Nationale des chemins de fer vicinaux ayant décidé de doter plusieurs lignes de son réseau de tramways électriques, la ville de Menin a à intervenir pour les lignes Menin-Mouscron-Courtrai-Arseele, et Courtrai-Menin-Gheluwe et Wervicq.

Les dépenses totales prévues s'élèvent à 20.210.000 fr. et devront être couvertes par l'État, la province et les villes et communes qui profitent de ces lignes. Menin aura ainsi à verser 500.000 fr. pour la première ligne et 442.000 fr. pour la seconde, ce qui constituera pour la ville, une charge annuelle d'environ 60.000 fr. durant 60 ans.

Considérant l'avantage qu'offre pour Menin, la réalisation de ce moyen de locomotion moderne, le Conseil communal a approuvé cette souscription à l'unanimité des voix.

dernière minute
par T.S.F.

Les derniers moments du grand duc Nicolas

Le grand duc Nicolas de Russie, qui est mort samedi, à 21 h. 30, dans sa ville d'Antibes, avait contracté une pneumonie, le 16 décembre dernier.

Depuis quelques jours, la pneumonie était en décroissance, mais le cœur demeurait faible. Samedi matin, le grand duc assista de son lit à une messe anniversaire de la grande duchesse Nicolas, célébrée par l'archimandrite Théodose, puis il prit un léger repas. Après un repos de quelques heures, il rédigea lui-même le texte d'une proclamation qu'il adressait aux Russes à l'occasion de la fête de Noël, qui correspond au 5 janvier de notre calendrier.

A 21 h. 15, il eut une première syncope puis il rendit le dernier soupir, à 21 h. 30, dans les bras de la grande-duchesse, en présence de la princesse Xénia de Monténégro, du prince André de Russie, de la princesse de Battenberg, du grand-duc et de la grande-duchesse Pierre, du prince Roman, de la princesse Marina, du prince Romanowsky, du duc de Leuchtenberg et de la comtesse Tyskievitz.

Le défunt, revêtu de l'uniforme des cosaques du Caucase, repose sur un lit de parade jonché de lauriers. Sur sa poitrine est épinglé la croix de Saint-Georges des trois grades.

Le corps est entouré d'une garde d'honneur de sous-officiers cosaques et d'artillerie, de cierges allumés et d'icones. Des prières sont dites par l'archimandrite Théodose. La mise en bière aura lieu lundi matin 7 janvier.

Mardi, à neuf heures, le cercueil sera dirigé sur l'église russe de Cannes, où un service funèbre sera célébré.

Le classement final des 6 jours cyclistes de Bruxelles

Voici le classement final de la Course cycliste des Six Jours de Bruxelles : 1er, Joris-Haezendonck, 192 points ; à un tour, 2e, Deneef-Desmet, 749 ; 3e, Standaert frères, 357 ; à deux tours, 4e, Aerts-Muller, 617 ; à trois tours, 5e, Vermandel-Wauters, 406 ; 6e Verhaegen-Verschueren, 246 ; à quatre tours, 7e, Duvivier-Casterman, 517 ; 8e, Delbecque-Decorte, 349 ; 9e, Seynaeve-Bosman, 90 ; à 7 tours, 10e, Charlet-Sonnetod.

En 144 heures, 3.349 kilomètres ont été couverts.

LA VIE CORPORATIVE

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

L'Union Générale des Fonctionnaires de l'Enregistrement nous communique l'information suivante :

« La Fédération de l'Enregistrement a invité la Fédération Postale, le Syndicat des Administrations Centrales, le Syndicat des Percepteurs, à une réunion commune qui a eu lieu au siège du Groupement de l'Enregistrement, samedi 5 courant.

Un échange de vues a permis d'établir la position identique de ces diverses organisations, sur le problème des traitements et sur la répartition du Crédit de 500 millions en 1929 entre les différentes catégories de Fonctionnaires, à savoir : Application du coefficient 5 par priorité à ceux qui ne l'ont pas encore obtenu. »

Spectacles et Concerts

A ROUBAIX

HIPPODROME-THÉATRE

« LE DICTATEUR », avec Albert Reyval, ex-pensionnaire de la Comédie-Française. — Les tournées Ch. Baret nous annoncent cette pièce, avec une brillante distribution, pour le dimanche 13 janvier (matinée et soirée), à l'Hippodrome-Théâtre.

LE DICTATEUR a remporté à Paris le succès le plus éclatant. Le titre de cette œuvre curieuse et émouvante pourrait laisser croire à une satire violente et hardie ; l'original auteur de « Knock » a voulu étudier au contraire « l'éternelle tragédie du chef dans la démocratie moderne » et les passions politiques y chercheraient en vain l'ombre d'un pamphlet.

Cirque-Casino de Roubaix

PROGRAMME DE QUATRE JOURS

Du Vendredi 4 au Lundi 7 Janvier 1929

LES 3 AJAX, acrobates de force ; — **INNOVATED**, cycliste sur piédestal ; — **LES SŒURS ISAEFF**, super-danses russes ; — **WALTER GODAERT**, flûtiste virtuose de S. M. la Reine des Belges, présentera sa nouvelle flûte **Bi-Pan** ; — **PATHÉ-REVUE** ; — **PARIS IL Y A 20 ANS** ; — **PATHÉ-GAUMONT ACTUALITÉ**, et une exquise comédie française : **TOTTE ET SA CHANCE**, avec Carmen BONI et André ROANNE. Il est prudent de retenir ses places à l'avance, car ce programme ne sera joué que **Vendredi soirée, Samedi soirée, Dimanche matinée et soirée, et Lundi soirée. — Vendredi prochain, TARZAN ET SA FAMILLE**, superbe orang-outang de 1m30 de hauteur.

A TOURCOING

ETABLISSEMENTS DU FRESNOY

Lundi 7 Janvier

Cinéma : matinée à 15 h., soirée à 20 h.

MINUIT PLACE PIGALLE

avec Nicolas RIMSKY

Irène RICH dans :

POUDREZ-MOI LE DOS, comédie

ÉCLAIR-JOURNAL

DANCING DE 20 HEURES à MINUIT

: Les Lundis du Fresnoy :

TOURCOING-HIPPODROME-PALACE

(Direction PICO. — Téléphone 11-38)

Programme des 5, 6 et 7 Janvier

4 Attractions : **LES SHIPOFF**, super-danses classiques ; — **FANELAS**, l'homme à la brosse ; — **LANGROIS**, ténor d'opéra, vedette de la T.S.F. ; — **WILDY**, musicaux excentriques ; — **PATHÉ-REVUE** ; — **AU PAYS DES PYGMÉES**, étude des mœurs des colonies françaises ; — **PATHÉ-GAUMONT-ACTUALITÉS** ; — Carmen BONI et André ROANNE dans une superbe comédie : **TOTTE ET SA CHANCE.**

Aujourd'hui, en matinée, 15 h., soirée 20 h. 15 le film qu'il faut voir : **CIEL DE GLOIRE** au

SPLENDID-CINEMA

(Téléphone : 14-40)

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand-Théâtre. — Relâche. Mardi, Résurrection. — Jeudi, Thaïs.
Théâtre Sébastopol. — Relâche.
Studio. — 15 h. et 20 h. 30, La Taverne Rouge.
Familia. — 15 h. et 20 h. 30, Dernière Grimace.
Union. — 20 h., La Nuit d'Amour.
Alhambra. — 20 h. 40, La Belle Aventure.
Variétés. — 15, 20 h. 30, Un petit vieux bien propre.
Mondial-Cinéma. — La Vallée du Pacifique.
Ciné rue Meurmant. — Le Comte de Luxembourg.